



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 05857

Numéro SIREN : 753 642 529

Nom ou dénomination : 3GF-INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2016 sous le numéro de dépôt 21506

3GF INDUSTRIE
SASU au capital fixe de 10000 euros
12 Résidence vallée des Anges
93390 Clichy sous bois
RCS Bobigny 753642529



21506
GREFFE

- 1 SEP. 2016

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Le 22-07-2016 à 8 heures, au siège de la société,

Le soussigné :

- Monsieur GUEMAT SAMIRE, né le 19/05/1984 à Montreuil (93) (France), célibataire, de nationalité Française, demeurant 12 résidence vallée des anges, 93390 clichy sous bois.

représentant toutes les actions de la société, tient

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

dont l'ordre du jour présenté par Monsieur GUEMAT SAMIRE, président de l'assemblée, est :

Agrément de cessions d'actions.
Désignation du nouveau directeur général.

A COMPTEUR DU 01-08-2016.

RESOLUTION N°1

Acceptation de la cession d'actions entre guemat samire et GUEMAT MOHAND.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°2

Acceptation de la cession d'actions entre guemat samire et GUEMAT RIEDA.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°3

Monsieur MOHAND GUEMAT, né le 02/10/1974 à Beni Chebana (99) (Algérie), marié, de nationalité algérienne, demeurant 9 Allée des rosiers 77410 Claye Souilly est nommé directeur général pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ses fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°4

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 9 heures. Il est dressé ce procès verbal à signer par tous les actionnaires.

Fait à Clichy sous bois le 22-07-2016 en quatre exemplaires. Signatures :

SG